

COMMUNIQUÉ - Le 27 juin 2013.

La Commission « mobilité 21 » a rendu son rapport.

Sans avoir reçu les opposants au Lyon-Turin, malgré leurs demandes, la "Commission Duron" a rendu son rapport ce 27 juin.

Elle y écrit : « la commission n'a pas pu s'assurer que les risques de saturation et de conflits d'usage qui justifient la réalisation du projet interviendraient avant les années 2035 à 2040. »

Elle ajoute : « En conséquence, elle classe le projet d'accès à la liaison binationale en secondes priorités, quel que soit le scénario financier considéré. » repoussant ce projet aux « calendes grecques ».

La Cour des Comptes avait écrit le 1er août 2012 : « les études ... ne prévoient une saturation de la ligne historique qu'à l'horizon 2035 sur la base d'une capacité maximale de 15 millions de tonnes. »

La Commission rejoint donc les mêmes conclusions que la Cour des Comptes et tous les services de l'État, elle désavoue les lobbyistes du Lyon-Turin et ce projet inutile.

En s'acharnant à obtenir le Lyon-Turin inutile, ses partisans n'ont rien fait pour le doublement des lignes entre Saint André le Gaz et Chambéry ou entre Aix-les Bains et Annecy.

Ils n'ont rien fait non plus pour les couvertures des lignes.

Ils n'ont rien fait pour tenir les promesses de reporter les marchandises de la route sur les trains.

20 ans de perdus pour les Savoyards et combien de millions d'argent public gâchés ?

Les opposants demandent que les déclarations de 2002 devant le parlement, promettant le transport de 300.000 camions sur les voies existantes soient tenues aujourd'hui.

Ils demandent que les nouvelles technologies de motorisation réparties et de wagons de fret intelligents soient développées pour le transport des marchandises par le rail.

Au mépris du bon sens et de l'intérêt public, le gouvernement choisit pourtant de faire examiner le 10 juillet, le projet de ratification de l'accord franco-italien du 30 janvier 2012 qui supprime notamment la référence à la saturation de la ligne.

Les opposants commenteront ce projet de Loi lors de la conférence de presse qu'ils ont organisé le 28 juin à 10 heures à PARIS.

L'arrêt immédiat de ce projet de Lyon jusqu'à Turin est une absolue nécessité et une mesure de bon sens. Pour autant, elle n'hypothèque en rien l'avenir.

Contact Presse: **Coordination des Opposants au Lyon Turin.**

Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 contact@lesmollettes.eu / Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 olivier.cabanel@yahoo.fr

<http://lyonturin.eu/>